



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 25 septembre 2014 à l'hôtel de ville - 165, rue Ampère

Séance publique du Jeudi 25 septembre 2014

Références :
AV/CJL/AP/JM
Cabinet du Maire

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances **en date du vingt cinq septembre deux mille quatorze** après **convocation légale**,

Sous la présidence de Alexandre Vincendet, maire

Nombre de conseillers en exercice : **35**

Nombre de conseillers présents : **27**

Nombre de conseillers votants : **28**

Nombre de conseillers absents : **7**

**SECRETARIAT
GENERAL**

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Perrot, Pruvost, Charvet, Monnet, Tétard, Nejjar, Desjames, Sève, Bérignon, Dupuy, Daas, Balaguer, Prot, Poizat, Diss, Pelluet, Burgensis, Atallah, Petitgand, Porcheret, Ravigneaux, Darne, Ravat, Llubet.

**AFFICHAGE
DU 6 OCTOBRE 2014
AU 6 NOVEMBRE 2014**

Excusés Pouvoirs : Monsieur Philippe De La Cruz donne pouvoir à monsieur Gérald Petitgand.

Absents : Mesdames et messieurs Gauquelin, Bouvier, Dandel, Foulon, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout

Secrétaire de séance : Monsieur Claude Tétard

Date de convocation : 12 septembre 2014

Date affichage compte rendu succinct : 6 octobre 2014

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **prend acte** des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014,
- **approuve** le compte-rendu du Conseil municipal du 26 juin 2014.

2014/09/83 - Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Pour : 26 (liste « Le renouveau pour notre ville »)
Contre : 7 (liste « Une ville qui nous ressemble »)
Abstention : 2 (liste « Avec J.C. Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

d'approuver les suppressions de postes.

- **d'approuver** la création de poste.
- **d'approuver** les modifications
- **de dire** que la dépense correspondante est prélevée sur les crédits ouverts au chapitre 012 du budget.

(La liste « Une ville qui nous ressemble » quitte la salle – le quorum est toujours atteint)

2014/09/84 - Règlement intérieur du Conseil municipal

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le règlement intérieur joint au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte ou document s'y rapportant.

2014/09/85 - Motion de soutien à l'Association des Maires de France – Baisse des dotations

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Pour : 26 (liste « Le renouveau pour notre ville »)
Abstention : 2 (liste « Avec J.C. Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- **d'approuver** la motion telle que précisée dans le rapport.

2014/09/86 - Rapport au Conseil municipal du délégué de la commune à la Semcoda

Rapporteur : A. Balaguer

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** acte du rapport présenté par le délégué de la commune auprès de l'Assemblée Spéciale des communes actionnaires de la Semcoda.

2014/09/87 - Présentation au Conseil municipal du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Semcoda (cf. annexe)

Rapporteur : A. Balaguer

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** acte de la transmission des documents, qui donne lieu à débat.

2014/09/88 - Indemnité de conseil au Receveur municipal

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le principe du versement d'une indemnité de conseil, au taux de 100 %, au Receveur municipal de la commune de Rillieux-la-Pape,

- **de préciser** que les crédits sont prélevés sur l'article 6225, fonction 020 – Indemnités aux comptables et régisseurs – administration générale de la collectivité des budgets concernés.

2014/09/89 – Rapport annuel de la Commission Consultative des Services publics locaux - Bilan annuel

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre acte du** rapport annuel de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Année 2013.

**2014/09/90 - Commission Consultative des Services Publics locaux
– Règlement intérieur**

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** connaissance du règlement intérieur de la commission consultative des services publics locaux et à autoriser le Maire à signer toute pièce, acte, ou document s'y rapportant.

2014/09/91 – Dotation de Développement urbain 2014

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote :

Pour : 26 (liste « Le renouveau pour notre ville »)

**Contre : 2 (liste « Avec J.C. Darne donnons à
Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)**

- **d'approuver** la Dotation de Développement Urbain 2014 pour un montant de 865 630 € et sa répartition selon les projets retenus dans le tableau annexé au rapport,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces ou documents se rapportant à ce dossier,

- **de dire** que les recettes correspondantes à cette opération sont inscrites au budget primitif 2014 et suivants –article 74718 section de fonctionnement et article 1328 section d'investissement.

2014/09/92 - Mise à jour des désign

ations et indemnités de fonction

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de ne pas** procéder au scrutin secret pour le remplacement d'un membre à la commission «Jeunesse, sport, vie associative » et au Conseil d'Ecole des Semailles, par un vote à l'unanimité,

- **de désigner :**

- Monsieur Laurent LLUBET (pour la commission Jeunesse sports vie associative)
- Monsieur Laurent LLUBET (pour le Conseil d'Ecole)

- **de fixer** au 1^{er} octobre 2014 à 11,3 % de l'Indice Brut 1015 l'indemnité de Monsieur Llubet étant entendu que les crédits figurent au budget.

2014/09/93 - Convention de servitude – Pose de réseaux souterrains – Parcelle AL 236 (Opérateur Free)

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- . **de prendre** connaissance du plan modifié annexé au rapport,
- . **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ce plan se rapportant à l'implantation de réseaux sur la parcelle communale n° AL 236 et à consentir toute servitude utile.

2014/09/94 – Convention de servitude – Réseaux souterrains rue Le Nôtre

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** connaissance de la convention de servitude et du plan annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à l'implantation de câbles électriques souterrains sur la parcelle communales n° AC 864 et à consentir toute servitude utile.

2014/09/95 - Vente de terrain à la Société SCI Rillieux - Route de Genève

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la vente à la SCI Rillieux route de Genève de la parcelle AL 231 au prix de 6 600 euros hors taxes et frais d'acte et d'autoriser Mr le Maire à signer toute pièce et acte s'y rapportant ainsi que d'inscrire la recette au budget communal,

- **d'autoriser** la Société NEXITY à déposer le permis de construire sur la parcelle AL 231 pour le compte de la SCI Rillieux route de Genève.

2014/09/96 - Délégation de service public Chauffage urbain. Société Cofely Ambrea. Compte rendu administratif et financier - Année 2013 (cf. annexe)

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** acte des rapports de contrôles techniques et financiers annuels 2013 de délégation de service public chauffage urbain produit par les sociétés COFELY et AMBREA en groupement.

2014/09/97 – Délégation de service public Chauffage urbain. Société Valorly. Compte rendu administratif et financier - Année 2013 (cf. annexe)

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre acte** du rapport de contrôle technique et financier annuel 2013 de délégation de service public chauffage urbain pour la partie Valorly.

2014/09/98 - Subvention à l'Association Perica

Rapporteur : X. Bérupon

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de valider** le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association PERICA d'un montant de 1 500 €,

- **de dire** que les crédits correspondants sont prévus au BP2014 à l'article 6745 fonction 90 – section de fonctionnement.

2014/09/99 - Ligne de transport à la demande Résago 4, avenant à la convention 2013/2014 avec le Sytral

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer avec le Sytral l'avenant prorogeant jusqu'au 31 décembre 2014 la convention 13.1363 conclue entre la commune de Rillieux-la-Pape et le Sytral sans en modifier les autres clauses.

2014/09/100 - Compte-rendu administratif et financier Année 2013 – Restauration Société Sogeres (cf. annexe)

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** acte de la communication du rapport d'activité du délégataire de la restauration pour l'exercice courant de septembre 2012 à août 2013.

2014/09/101 - Mise à jour du Règlement des garderies périscolaires

Rapporteur : E. Pelluet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le règlement annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

2014/09/102 - Création du Comité Consultatif des Aînés

Rapporteur : M.C. Monnet

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide** la proposition de création du Comité Consultatif des Aînés.

- **de procéder** à la désignation des élus membres du Comité consultatif par un vote à mains levées, si le Conseil municipal ne décide pas par un vote à l'unanimité de recourir au scrutin secret.

Sont désignés :

- Madame Marie-Claude MONNET
- Madame Véronique PROT
- Monsieur Laurent LLUBET
- Madame Michèle DISS
- Madame Cécile RAVIGNEAUX
- Madame Catherine RAVAT

2014/09/103 - Création du Comité Consultatif des personnes en situation de handicap

Rapporteur : M.C. Monnet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de valider** la proposition de création du Comité Consultatif des Personnes en situation de Handicap dans les conditions précisées dans le rapport.
- **de désigner** les élus membres par un vote à mains levées, si le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.

Sont désignés :

- Madame Marie-Claude MONNET
- Madame Cécile RAVIGNEAUX
- Monsieur Gilbert CHARVET
- Monsieur Frédéric PERROT
- Madame Christelle SEVE
- Monsieur Jean-Christophe DARNE

2014/09/104 - Création de la Commission communale pour l'accessibilité aux Personnes handicapées

Rapporteur : M.C. Monnet

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **valide** la proposition de création de la Commission Communal d'Accessibilité des Personnes en situation de Handicap telle qu'indiquée dans le rapport ;
- **et précise** que monsieur le Maire désignera par arrêté, les membres de la commission.

Parmi les élus, sont proposés :

- Madame Marie-Claude MONNET
- Madame Christelle SEVE
- Madame Françoise POIZAT
- Monsieur Gérald PETITGAND
- Monsieur Armand BALAGUER
- Madame Catherine RAVAT

2014/09/105 - Contrat Educatif Local – Subventions pour l'année 2014

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

(Madame Marie-Claude Monnet ne prend pas part au vote/Association)

- **de donner** un avis favorable au programme d'actions présenté,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les financements d'un montant le plus élevé possible, à verser les subventions aux associations maîtres d'ouvrage des actions et à signer toutes pièces se rapportant au dossier,
- **de préciser** que les crédits seront inscrits au budget de l'année 2014, en recettes (à l'article 74718, fonction 255), en dépenses (aux articles 60632 et 6574, fonction 255).

2014/09/106 - Expérimentation concernant les projets portés par les adolescents – Subventions pour l'année 2014

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **accepte** le versement d'une subvention de 1 500 € à l'association de gestion des Centres sociaux pour financer ce projet.

- **autorise** Monsieur le Maire à :

➤ **solliciter** auprès de la CAF, une aide de 10 000 € annuelle renouvelable, sur l'année 2014,

➤ **signer** toutes pièces se rapportant au dossier, en particulier les conventions prévues à l'article 10 de la loi n° 2000 – 321 du 12 avril 2000, qui définit les conditions de versement des subventions aux organismes de droit privé par les personnes publiques, et au décret d'application du 6 juin 2001.

- **de dire** que :

➤ pour le versement de la subvention, les crédits sont inscrits au budget communal, pour l'exercice 2014, à l'article 6574, fonction 422, gestionnaire « animation de quartier »,

➤ en recettes, l'aide de la CAF est inscrite au budget communal à l'article 7478, fonction 421, gestionnaire « animation de quartier ».

2014/09/107 - Subvention exceptionnelle à l'Association sportive Crépieux Rillieux (ASCR)

Rapporteur : L. Porcheret

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'accepter** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'ASCR de 150 euros, afin de ne pas mettre en péril le budget du club,

- **de préciser** que les crédits sont inscrits au budget 2014 à l'article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé », fonction 40 « services communs ».

2014/09/108 – Subvention exceptionnelle au Championnat du monde de Taekwondo

Rapporteur : L. Porcheret

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **accepte** le versement d'une aide exceptionnelle de 500 € à Amélie LEANG, afin de participer aux frais de déplacement de cette jeune sportive aux Championnats du monde 2014 de taekwondo qui se déroulent au Mexique en octobre 2014,
- **précise** que les crédits sont inscrits au budget 2014, à l'article 6745.

La séance est levée à 21 h 40 .

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous auprès d'Anne Prat ou Jacqueline Magno – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs. (Tel : 04.37.85.00.18/04.37.85.00.27).